

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue par visioconférence, à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le **mardi 14 avril 2020, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :**

Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**Ouverture de la séance**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 heures.

**102-04-2020**

**Séance ordinaire du 14 avril 2020 à huis clos et par visioconférence**

Le conseil de la municipalité de Lac-du-Cerf siège en séance ordinaire ce 14 avril 2020 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence: Danielle Ouimet, Caroline Huot, Pierre Métras, Danielle Caron, Jacques de Foy, Raymond Brazeau et Robert Dolembreux sont présents en visioconférence. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**103-04-2020**      **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR - 14 AVRIL 2020**

01.    OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 01.01 Séance ordinaire à huis clos
02.    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03.    ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
  - 03.01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020
  - 03.02 Adoption du procès-verbal du dépôt des candidatures au poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e)
04.    ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 04.01 Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2019
  - 04.02 Registre des comptes à payer au 31 mars 2020
  - 04.03 Registre des comptes à payer au 14 avril 2020
  - 04.04 Registre des salaires du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2020
  - 04.05 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière – délégation de compétence
  - 04.06 Attestation de formation de monsieur Robert Dolembreux : Le comportement éthique et les rôles et responsabilités des élu(e)s
  - 04.07 Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf – demande de versement – Politique d'aide financière et de soutien aux organismes à but non lucratif
  - 04.08 Soumission Excavation Dany Gougeon – Démolition du 17, rue Émard
  - 04.09 Modification du taux d'intérêt décrété pour l'année 2020 et applicable à toute somme due engagée durant l'année financière 2020 et modification des dates d'échéance des versements
  - 04.10 Candidatures au poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e)

- 05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 05.01 Confirmation de participation de la Municipalité de Lac-du-Cerf quant aux démarches visant l'optimisation des services incendies d'une partie du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle
- 06. TRANSPORT
  - 06.01 Députée de Labelle – Demande de subvention dans le cadre du d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2020-2021)
  - 06.02 Achat de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium)
  - 06.03 Demande de réfection de la Route 311 – secteur Lac-du-Cerf
  - 06.04 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – attestation de dépenses
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 07.01 Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Bilan annuel 2019 – Traitement des boues de fosses septiques
  - 07.02 Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Bilan de masse 2019
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 08.01 Demande d'appui de madame Solange Ouimet et monsieur Claude Léonard pour l'utilisation à une fin autre qu'agricole - Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 09. LOISIRS
  - 09.01 Loisirs Laurentides – Campagne d'affiliation 2020-2021
- 10. CULTURE
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
  - 11.01 Pisciculture Ferme-Neuve – Demande d'autorisation d'extraction d'œufs de doré jaune dans le ruisseau Flood
- 12. AVIS DE MOTION
  - 12.01 Avis de motion et présentation du projet de Règlement 360-2020 modifiant le règlement numéro 356-2020 déterminant les taux de taxes et de tarification pour l'exercice financier 2020 et visant à modifier le taux d'intérêt annuel et à reporter des échéances de comptes de taxes foncières

13. RÈGLEMENT

- 13.01 Adoption du règlement numéro 358-2020 modifiant le règlement numéro 324-2016 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux
- 13.02 Adoption du règlement numéro 359-2020 modifiant le règlement numéro 274-2010 relatif à la construction et à la municipalisation des rues publiques et privées

- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**104-04-2020**     **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**105-04-2020**     **Dépôt des candidatures – poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e) – 31 mars 2020**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures pour le poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e) en date du 31 mars 2020.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**106-04-2020**     **Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier pour l'exercice financier 2019**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'exercice financier 2019, tels que présentés par notre firme comptable Allard Guilbault Mayer Millaire inc. et de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

107-04-2020

**Registre des comptes à payer au 31 mars 2020**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 31 MARS 2020</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
M2000129	À	M2000131	271,67 \$
P2000132	À	P2000134	726,08 \$
M2000135	À	M2000137	21 941,09 \$
P2000138			22 641,50 \$
M2000139			167,47 \$
C2000140	À	C2000144	1 840,11 \$
L2000145	À	L2000148	11 781,17 \$
P2000149	À	P2000164	9 300,82 \$
<b>TOTAL</b>			<b>68 669,91 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 avril 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

108-04-2020

**Registre des comptes à payer au 14 avril 2020**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 14 AVRIL 2020</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
L2000165			1 088,19 \$
M2000166			2 093,61 \$
L2000167	À	L2000169	895,76 \$
P2000170			1 280,00 \$
<b>TOTAL</b>			<b>5 375,56 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 avril 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

109-04-2020

**Registre des salaires pour la période du 1 au 28 mars 2020**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 1 au 28 mars 2020, se totalisant 30 931.45 \$ Chèques numéro : D2000097 à D2000130.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

110-04-2020

**Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - délégation de compétence**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 MARS 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB2000057	À	ENB2000056	5 093,57 \$
ENB2000078			À VENIR
<b>TOTAL</b>			<b>7 131,42 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

**111-04-2020**      **Attestation de formation de monsieur Robert Dolembreux : Le comportement éthique et les rôles et responsabilités des élu(e)s**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt les attestations de formation de monsieur Robert Dolembreux, conseiller poste 6 : le comportement éthique et les rôles et responsabilités des élue(e)s en date du 14 février 2020.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**112-04-2020**      **Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf – Demande de versement – Politique d'aide financière et de soutien aux organismes**

CONSIDÉRANT que Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf présentent leur demande de versement dans le cadre de la Politique d'aide financière et de soutien aux organismes;

CONSIDÉRANT que Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf inc. ont organisé des activités depuis leur création et qu'ils ont entamés des démarches pour leur salon Santé et Bonheur, le 31 mai 2020, qui devra être annulé en raison de la Covid-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser le montant de 1 000\$ aux Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf inc.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**113-04-2020**      **Soumission Excavation Dany Gougeon – Démolition du 17, rue Émard**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la soumission d'Excavation Dany Gougeon au montant de 18 281,03\$, car le conseil municipal a décidé d'effectuer lesdits travaux à l'interne.

**ADOPTÉE**

114-04-2020

**Modification du taux d'intérêt décrété pour l'année 2020 et applicable à toute somme due engagée durant l'année financière 2020 et modification des dates d'échéance des versements**

Considérant que le Règlement numéro 356-2020 déterminant les taux de taxes et de tarification pour l'exercice financier 2020 prévoit que le défaut de paiement aux échéances entraînera un intérêt au taux de 18% l'an qui sera calculé sur une base journalière et que l'intérêt portera seulement sur le versement échu.

Considérant que l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la Municipalité à décréter par résolution un taux différent que celui prévu au premier alinéa de cet article, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun;

Considérant la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui lui est due pour les sommes engagées de l'année financière 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- Que le taux d'intérêt applicable à toutes sommes dues à la Municipalité pour les sommes engagées durant l'année financière 2020 qui demeurent impayées en date du 18 mars 2020 soit établi à 0 % par année et que ce taux d'intérêt s'applique jusqu'au 31 mai 2020.
- Pour les deuxième et troisième versements, le taux d'intérêt applicable sera de 18%.
- Que les dates d'échéance pour les versements soient modifiées comme suit :

Dates prévues	Dates reportées
18 mars 2020	31 mai 2020
18 juin 2020	31 août 2020
18 septembre 2020	30 novembre 2020

Les contribuables qui sont toujours en mesure d'effectuer leurs paiements aux dates prévues sont évidemment invités à le faire.

Les personnes qui ont expédié des chèques postdatés pour le deuxième et le troisième versement peuvent téléphoner au 819-597-2424, poste 22, ou écrire [taxation@lacducerf.ca](mailto:taxation@lacducerf.ca) pour que leur chèque soit retenu jusqu'au 31 août 2020 et 30 novembre 2020. À défaut d'aviser la Municipalité, les chèques seront encaissés à la date inscrite sur ceux-ci.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

115-04-2020

**Candidatures au poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e)**

CONSIDÉRANT que le premier ministre François Legault a averti les Québécois, le 8 avril dernier, qu'ils devront néanmoins demeurer disciplinés en continuant de respecter les consignes de distanciation sociale pour plusieurs mois;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la mairesse et la directrice générale regardent les curriculum vitae reçus et qu'elles contactent les personnes répondant aux exigences de l'offre d'emploi pour une entrevue en visioconférence avec le comité des ressources humaines.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

116-04-2020

**Confirmation de participation de la municipalité de Lac-du-Cerf quant aux démarches visant l'optimisation des services incendies d'une partie du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle**

ATTENDU certains enjeux actuels ou à venir en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que certaines municipalités et villes souhaitent travailler de concert afin d'optimiser leurs services incendies et trouver des solutions aux enjeux à venir;

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a reçu la confirmation d'un montant maximal de 50 000\$ du MAMH dans le cadre de leur demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale visant le regroupement des services incendies d'une partie du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve est en charge de la réalisation de ce projet et que celui-ci doit être complété par la municipalité avant le 31 décembre 2022;

ATTENDU que les municipalités initiales visées dans la demande d'aide financière au MAMH par la municipalité de Ferme-Neuve étaient les municipalités de Chute-Saint-Philippe, Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-Saint-Paul, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Mont-Saint-Michel, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, Sainte-Anne-du-Lac et la Ville de Mont-Laurier;

ATTENDU que le milieu doit fournir 50% de l'aide financière du MAMH utilisée;

ATTENDU que les municipalités participantes souhaitent l'optimisation des services incendies actuels afin de répondre aux nouvelles exigences du MSP en matière de sécurité incendie ainsi qu'au schéma de couverture de risque en vigueur de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'à cet effet la municipalité de Ferme-Neuve doit s'assurer de l'intention des parties à participer aux démarches visant l'optimisation des services et doit également s'assurer que le milieu assume 50 % des coûts du projet jusqu'à concurrence du montant de 50 000 \$ prévu au plan de financement transmis par le MAMH;

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt le protocole d'entente transmis par la municipalité de Ferme-Neuve dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale et de confirmer l'acceptation de la municipalité de Lac-du-Cerf de participer financièrement à ces démarches suivant les besoins établis par cette négociation.

Il est résolu que les dépenses doivent être partagées à parts égales entre les municipalités et ville participantes.

Il est de plus résolu que ces sommes maximales de part et d'autre puissent être remises en totalité ou en parti au MAMH dépendant de l'évolution du dossier et des besoins identifiés par les municipalités concernées.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

## **TRANSPORT**

117-04-2020

### **DÉPUTÉE DE LABELLE – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE 2020-2021)**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf désire améliorer son réseau routier local afin que les contribuables et les usagers bénéficient de chemins adéquats et sécuritaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf offre très peu de services à ses contribuables et qu'il est primordial pour les élus municipaux d'offrir un excellent service du côté des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT que le budget municipal n'est pas assez considérable pour améliorer adéquatement son réseau local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande, à Madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle, de recommander au ministre des Transports du Québec, une aide financière de 50 000\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2020-2021), et ce, afin d'améliorer le réseau local adéquatement et le rendre plus sécuritaire.

Les travaux proposés pour l'année 2020 se décrivent comme suit :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>	
<b>REMISE EN ÉTAT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES MUNICIPALES</b>	
Chemin du Lac-Mallonne – travaux de dynamitage et creusage de fossés	15 000 \$
Chemin du Lac-Long - travaux de dynamitage et creusage de fossés	20 000 \$
Chemin Léonard – changement du ponceau (McPhee) et rechargement granulaire	10 000 \$
Chemin Gaudreault – creusage de fossés et rechargement granulaire	5 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 \$</b>

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

118-04-2020

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a confié, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjuger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité de Lac-du-Cerf, pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement ;  
 QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf a confié, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf commande 200 tonnes métriques de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2020-2021 dans le cadre du regroupement d'achats de l'UMQ – Appel d'offres CS-20202021.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

119-04-2020

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC –  
RÉFECTION DE LA ROUTE 311, SECTEUR LAC-DU-CERF**

CONSIDÉRANT la très mauvaise qualité de la chaussée de la Route 311, secteur Lac-du-Cerf et qu'il est primordial qu'elle soit rénovée ;

CONSIDÉRANT que ce tronçon faisait partie du plan quinquennal et que chaque année l'échéancier est toujours repoussé ;

CONSIDÉRANT que beaucoup d'usagers empruntent ce tronçon de la Route 311 à partir de la route 309 à Notre-Dame-de-Pontmain pour se rendre à la route 117 à Lac-des-Écorces, ou vice versa, évitant ainsi un détour par le centre-ville de Mont-Laurier ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre important de véhicules lourds en transit sur ce tronçon contribue à l'accélération de la détérioration de la chaussée et réduit la sécurité routière ;

CONSIDÉRANT que ce tronçon de la Route 311 fait partie du Circuit Vélo – La Vallée du Lièvre dans les Hautes-Laurentides et que les cyclistes sont de plus en plus craintifs d'emprunter ce segment étant donné le très mauvais état de la chaussée ;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, le Ministère des Transports du Québec procède seulement à du rapiéçage manuel ;

CONSIDÉRANT qu'il est de plus en plus difficile l'hiver de procéder au déneigement de la Route 311 étant donné la détérioration de la chaussée ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf juge primordial que les contribuables et les usagers bénéficient d'une route en bon état et sécuritaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministre des Transports du Québec monsieur François Bonnardel, ce qui suit :

QUE la réfection de la Route 311, secteur Lac-du-Cerf, soient priorisés dans leur planification à court terme, et ce, afin de permettre aux usagers de la route de bénéficier d'une route sécuritaire et adéquate.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir ladite résolution en copie conforme à monsieur Claude Thibeault, directeur de Laurentides-Lanaudière, madame Natacha Lamarche, chef de Centre de services de Mont-Laurier et à madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle.

**ADOPTÉE**

120-04-2020

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – ATTESTATION DE DÉPENSES**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a versé une compensation de 148 110 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

CONSIDÉRANT que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme ;

CONSIDÉRANT que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Lac-du-Cerf vise l'entretien courant et préventif des routes locales de niveaux 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres présents, d'attester la véracité des frais encourus de 193 550 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2019 sur des routes locales de niveaux 1 et 2, incluant l'entretien hivernal conformément au Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Bilan annuel 2019 – Traitement des boues de fosses septiques**

Dépôt du bilan annuel 2019 du traitement de boues de fosses septiques.

\*\*\*\*\*

**Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Bilan de masse 2019**

Dépôt du bilan de masse 2019.

\*\*\*\*\*

**URBANISME**

121-04-2020

**Demande d'appui de madame Solange Ouimet et monsieur Claude Léonard pour l'utilisation à une fin autre qu'agricole - Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec**

CONSIDÉRANT que madame Solange Ouimet et monsieur Claude Léonard, résident au 62 route 311 et propriétaire du lot 5 563 395, demandent au conseil municipal de la municipalité de Lac-du-Cerf d'appuyer une demande d'utilisation à une fin autre qu'agricole pour l'enregistrement d'une servitude de passage sur le lot 5 563 397 situé à l'intérieur du zonage agricole et appartenant actuellement à madame Lyne Filion;

CONSIDÉRANT que le chemin est utilisé depuis avant le décret, mais comme qu'aucune servitude n'a été enregistrée au registre foncier, une demande doit être complétée auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT que la parcelle en question consiste en un chemin privé entouré de terrains boisés;

CONSIDÉRANT que le terrain n'est pas exploité pour l'agriculture et que le chemin sert à contourner une montagne;

CONSIDÉRANT que l'enregistrement d'une servitude de passage sur ce chemin déjà existant de la zone agricole ne cause aucun préjudice quant à un usage agricole futur sur le reste de la propriété de madame Lyne Fillion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'utilisation à une fin autre qu'agricole pour l'enregistrement d'une servitude de passage sur le lot 5 563 397 situé à l'intérieur du zonage agricole et appartenant actuellement à madame Lyne Fillion présentée par madame Solange Ouimet et monsieur Claude Léonard, résident au 62 route 311 et propriétaire du lot 5 563 395.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

## **LOISIRS**

122-04-2020

### **Loisirs Laurentides – Campagne d'affiliation 2020-2021**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à Loisirs Laurentides pour l'année 2020-2021 au montant de 80,48\$.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 avril 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

**LACS ET ENVIRONNEMENT**

**123-04-2020 Pisciculture Ferme-Neuve – Demande d'autorisation d'extraction d'œufs de doré jaune dans le ruisseau Flood**

CONSIDÉRANT que la Pisciculture Ferme-Neuve demande l'autorisation pour l'extraction d'œufs et de laitance de doré jaune à des fins de productions afin de leur permettre de réaliser leurs objectifs :

1. Relancer la production de Géniteur en bassin. (Ceux actuels sont vieux et peu nombreux);
2. Recherche/développement et amélioration des procédures de croissance de doré jaune en bassin de divers formats;
3. Satisfaire la demande du marché;

CONSIDÉRANT que les prélèvements s'effectueront entre le 20 avril 2020 et le 1<sup>er</sup> juin 2020 au ruisseau Flood;

CONSIDÉRANT que Pisciculture Ferme-Neuve a obtenu son permis à des fins de gestion de la faune, SEG#2020-03-25-1681-15GP;

CONSIDÉRANT que Pisciculture Ferme-Neuve doit retourner dans le lac du Cerf les fretins de dorés jaunes correspondant à 1% des œufs prélevés, ce qui correspond à 10 000 fretins d'automne pour 1 million d'œufs prélevés. L'outil d'aide à la décision recommande d'ensemencer entre 25 à 50 fretins d'automne à l'hectare ce qui correspond entre 31 000 et 62 000 poissons pour le lac du Cerf (1 257 hectares);

CONSIDÉRANT que Pisciculture Ferme-Neuve s'engage à respecter les consignes de distanciation sociale et à éviter tout regroupement lors des prélèvements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la Pisciculture Ferme-Neuve à capturer des dorés jaunes dans le ruisseau Flood et en vertu de l'article 20 du Règlement sur l'aquaculture et la vente des poissons, à extraire les œufs et la laitance de ces poissons dans le but de développer une souche génétique, et ce, conformément aux conditions énumérées dans le permis SEG#2020-03-25-1681-15GP.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**AVIS DE MOTION**

**124-04-2020 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 360-2020 modifiant le règlement numéro 356-2020 déterminant les taux de taxes et de tarification pour l'exercice financier 2020 et visant à modifier le taux d'intérêt annuel et à reporter des échéances de comptes de taxes foncières**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Raymond Brazeau qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 360-2000 modifiant le règlement numéro 356-2020 déterminant les taux de taxes et de tarification pour l'exercice financier 2020 et visant à modifier le taux d'intérêt annuel et à reporter des échéances de comptes de taxes foncières.

Le projet de ce règlement sera publié sur le site Web.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**RÈGLEMENTS**

**125-04-2020**

**Adoption du Règlement numéro 358-2020 modifiant le règlement numéro 324-2016 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement numéro 358-2020 modifiant le règlement numéro 324-2016 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**126-04-2020**

**Adoption du Règlement numéro 359-2020 modifiant le règlement numéro 274-2010 relatif à la construction et à la municipalisation des rues publiques et privées**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents le règlement numéro 359-2000 modifiant le règlement numéro 274-2010 relatif à la construction et à la municipalisation des rues publiques et privées.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

\*\*\*\*\*

**127-04-2020**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 48.

**ADOPTÉE**

Danielle Ouimet  
maire

Jacinthe Valiquette  
directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

Danielle Ouimet  
Mairesse